

*Questions orales*

**M. Deans:** Je pense que vous venez d'insulter le président.

**M. le Président:** On se croirait à un concours de beauté.

**M. Axworthy:** C'est votre premier bon choix depuis le début de l'année.

**M. Nielsen:** Après tout, monsieur, il ne porte que la moustache.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** Il serait des plus opportuns, à mon avis, que nous laissions au juge Estey le soin de décider de la façon dont il procédera pour mener sa vaste enquête; à ce sujet d'ailleurs, il dispose pratiquement des pleins pouvoirs pour fouiller tous les coins et recoins qu'il voudra bien.

**M. Benjamin:** Que voulez-vous dire par «pratiquement»?

## ON DEMANDE LA LISTE DES DÉPOSANTS NON ASSURÉS

**Mlle Aileen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, c'est à la ministre d'État aux Finances que je m'adresse. Comme le projet de loi que le gouvernement entend présenter à la Chambre pour indemniser les déposants non assurés de la Banque Commerciale du Canada et de la Norbanque figure au *Feuilleton* d'aujourd'hui, la ministre pourrait-elle nous donner l'assurance qu'elle nous révélera à l'occasion du débat sur cette mesure l'identité desdits déposants, de façon que les contribuables puissent savoir où ira leur argent?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, monsieur le Président, je suis prête à fournir au comité de la Chambre, une ventilation de ces déposants par catégories, de façon à bien préciser où ira l'argent. Je devrais peut-être préciser de nouveau que la Loi sur les banques interdit de révéler le nom des déposants. S'il y avait incertitude quant à l'interprétation de la Loi sur les banques, je serais disposée à communiquer la liste à la Commission, quitte à ce que l'honorable juge Estey se prononce quant à l'interprétation de la loi en l'occurrence.

## ON DEMANDE LE DÉPÔT DES AVIS JURIDIQUES

**Mlle Aileen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, nous nous occupons de banques qui ont fait faillite, de sorte que c'est maintenant la Loi sur les liquidations qui s'applique à leurs affaires, et non plus la Loi sur les banques. La ministre pourrait-elle déposer à la Chambre les avis juridiques sur lesquels elle fondait son refus de communiquer jusqu'ici ces renseignements?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Quand je présenterai cette semaine le projet de loi en question, monsieur le Président, je fournirai à l'occasion du débat tous les renseignements nécessaires.

\* \* \*

## LES RESSOURCES NATURELLES

## LE RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE L'EAU—LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES CANADO-AMÉRICAINES

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux

Affaires extérieures puisque le premier ministre est absent. Le rapport d'enquête sur la politique fédérale de l'eau a été publié hier; d'après ce rapport la dérivation d'énormes quantités d'eau vers les États-Unis pose de graves problèmes environnementaux, économiques et stratégiques. Les auteurs du rapport ne s'opposent toutefois pas à ces exportations. Ils disent qu'il appartient au cabinet de prendre une décision.

Compte tenu du fait qu'il y a plusieurs demandes supplémentaires d'eau de la part des États-Unis et que ce pays a déjà fait au Canada de nombreuses propositions de dérivation de cours d'eau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures assumera-t-il ses responsabilités politiques et garantira-t-il à la Chambre et aux Canadiens que l'eau canadienne ne sera pas exportée?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, la commission d'enquête Pearse recommande au Canada de faire preuve de prudence en ce qui concerne les transferts d'un bassin à un autre; c'est une de ses principales recommandations. Le gouvernement l'acceptera sans hésiter. Les États-Unis ou un autre pays n'ont pas encore proposé au Canada de projets précis de dérivation de grande envergure. Nous avons par conséquent le temps et nous en profiterons.

## ON DEMANDE QUE L'EAU SOIT EXCLUE DES NÉGOCIATIONS

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures; elle porte sur les négociations relatives au libre-échange. Le ministre peut-il garantir à la Chambre et aux Canadiens que le patrimoine aquatique du Canada ne sera pas mis en jeu dans les négociations?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, comme le député, la Chambre et le pays le savent, ce sont des questions distinctes et elles seront examinées séparément.

**M. Benjamin:** Comment allez-vous les examiner? C'est là la question.

\* \* \*

## LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

## L'ACHAT DE THON EN CONSERVE

**M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. On a appris aujourd'hui que la société Star-Kist est en train de livrer à son ministère 131,000 boîtes de thon. Cela inquiète vivement le personnel des Forces armées canadiennes, car on leur a demandé dans le passé d'accepter du thon de qualité inférieure. Le ministre peut-il rassurer le personnel des Forces armées et les employés de l'usine Star-Kist au sujet de la qualité de ce thon? Le ministère des Pêches et des Océans dit n'avoir émis aucun certificat d'inspection pour du thon provenant de cette usine depuis le mois de mai.